

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
-------------------	--	---------------------

1. Intitulé du projet

Création d'un chemin rural reliant le CR10 au CR68 sur la commune de Villedômer (37110)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Villedômer

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame FOUCHER Marie-Claude - Maire

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et classement(s) correspondant(s) du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d) d)	Route d'une longueur de 266,20 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un chemin rural d'une longueur de 266,20 mètres, sur une emprise de 6 mètres maximum avec une chaussée de 3 mètres.

Ce chemin passera en limite d'une parcelle agricole sur environ 125 mètres, puis dans une zone boisée dont 70 mètres sur un chemin d'exploitation et un peu plus de 70 mètres sur une parcelle plantée d'arbres. Un thalweg sera franchit.

4.2 Objectifs du projet

Un pont franchissant une voie SNCF assure aujourd'hui l'accès à une habitation au lieu dit "La Champlonnière", ainsi que la desserte de certaines parcelles agricoles. Ce pont présente des problèmes de stabilité et sera déposé. Le coût de dépose et de reconstruction de ce pont à la charge de la commune est estimé à 400 000 euros. La capacité financière de la commune ne permet pas cette opération.

L'objectif de ce projet est d'assurer un accès à l'habitation au lieu dit "La Champlonnière", ainsi que la desserte de certaines parcelles agricoles, sans franchir la voie SNCF.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération consiste à:

- abattre et déssoucher les arbres présents sur une surface de 420 m²
- décaper la terre végétale sur 600 m²
- traiter le sol en place sur une épaisseur de 30 cm et une surface de 1100 m²
- poser un busage de diamètre 800 mm
- mettre en œuvre un remblai d'apport en structure de chaussée
- mettre en œuvre un enduit bicouche en revêtement de chaussée

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévu est estimé à 10 véhicules légers / jour et 1 véhicule lourd par semaine.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Révision simplifiée du PLU

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Révision simplifiée du PLU

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du chemin	266,20 mètres
Emprise du chemin	6,00 mètres
Surface revêtue du chemin	1050,00 mètres carrés
Surface dessouchée	420,00 mètres carrés

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Champlonnière
37110 VILLEDOMER

Coordonnées géographiques¹ Long. ____° ____' ____" Lat. ____° ____' ____"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 0° 88' 30" 261 Lat. 47° 55' 38" 378

Point d'arrivée : Long. 0° 88' 47" 816 Lat. 47° 55' 47" 958

Communes traversées :

Villedômer

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelle agricole cultivée pour 750,00 m², zone A du PLUParcelle boisée pour 850,00 m², zone A du PLU, classée en EBCExiste-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☒ NonSi oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projetPLU approuvé le 1er juin 2007
Règlement de la zone A du PLUPour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRT Synthron , approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	L'impact sur le milieu naturel est très limité
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Le périmètre du PPRT Synthron évoqué plus haut ne concerne pas ce projet
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Uniquement en phase travaux et lors de circulation très modérée en phase exploitation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☒	☐	La circulation des quelques véhicules, oui, mais de façon très limitée
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

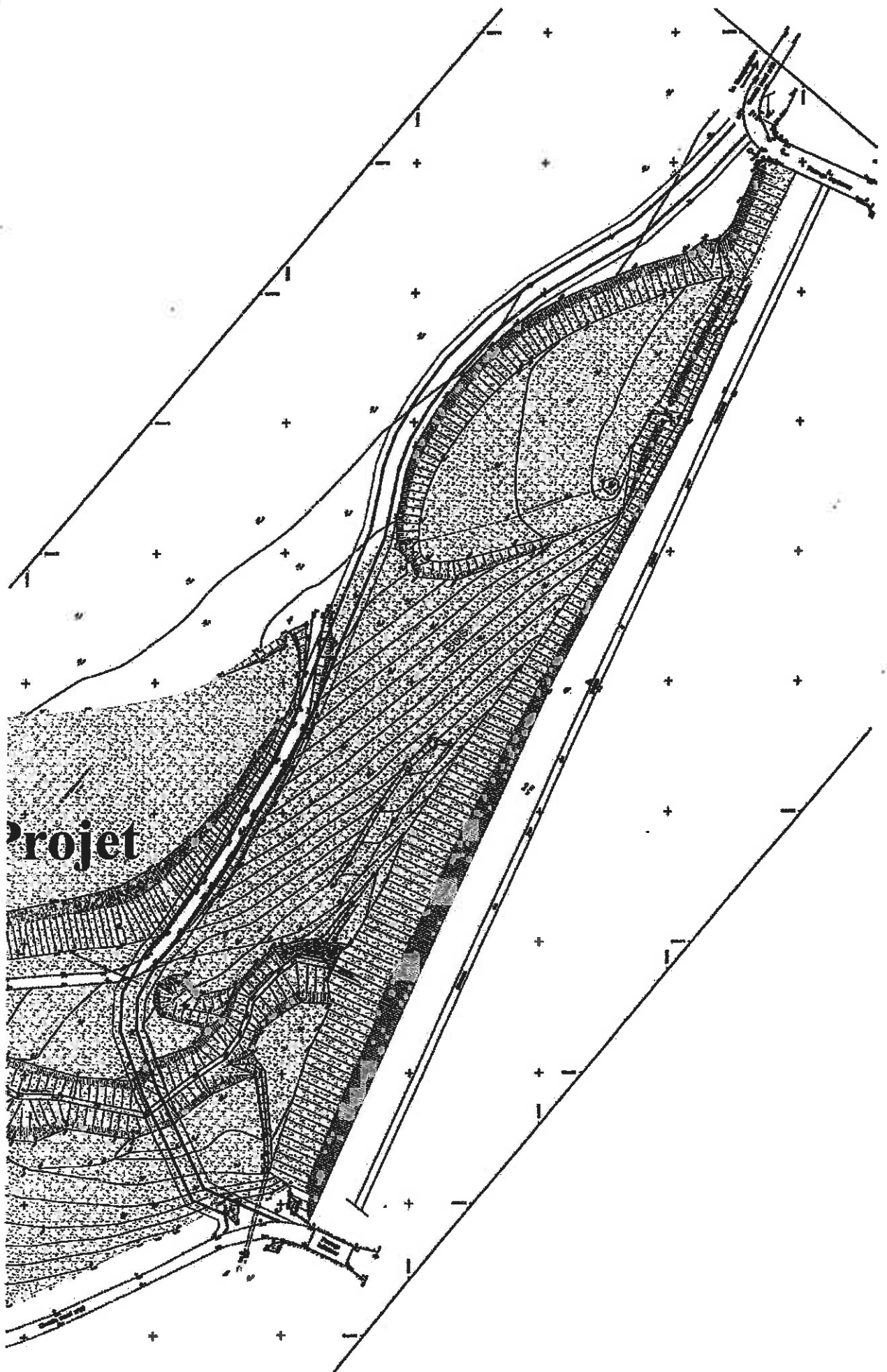
Non

☒

Si oui, décrivez lesquels :

7 Auto-évaluation (recueil)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.



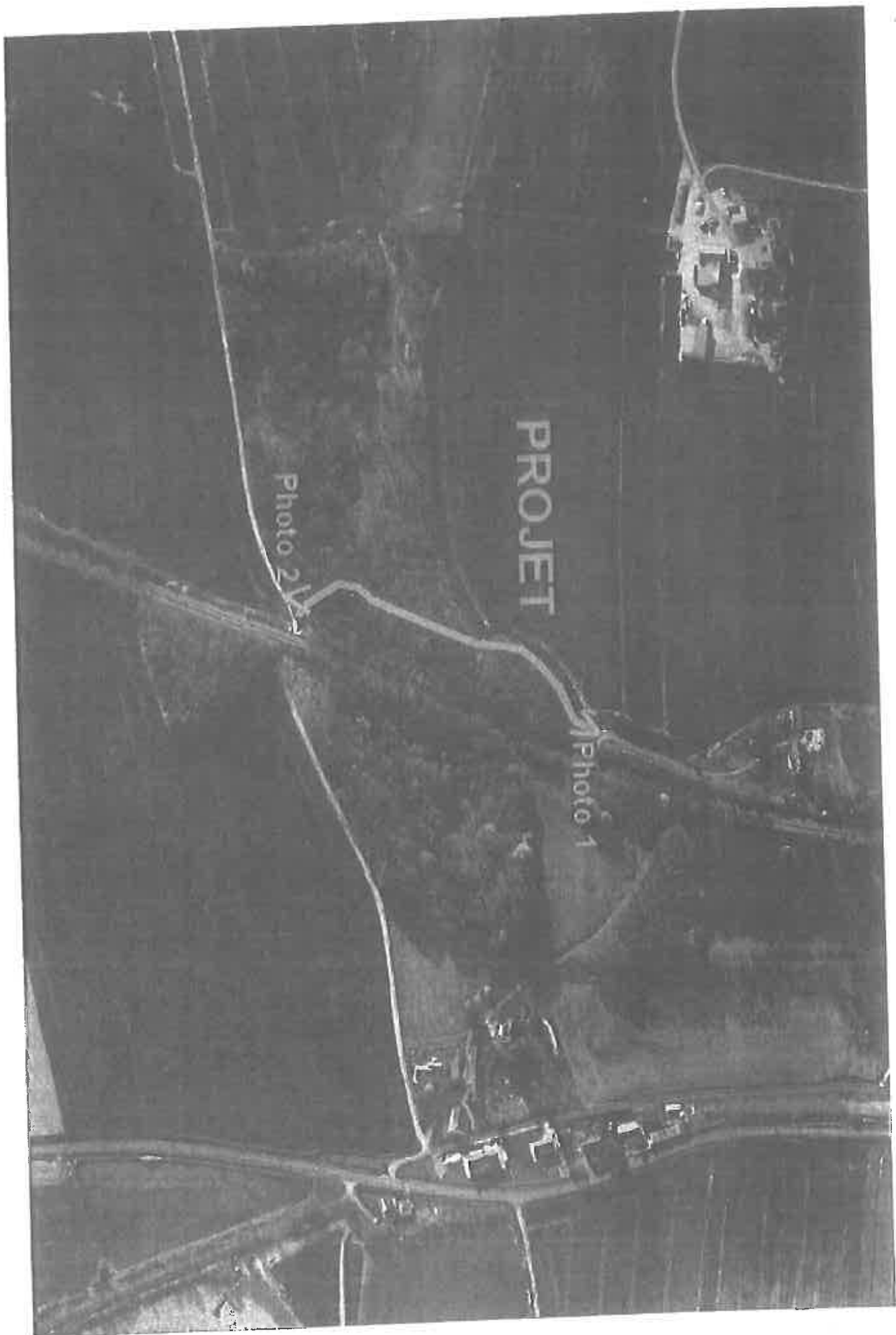


PHOTO 1



PHOTO 2

